ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CESSION DE PARTS SOCIALES

LKD'S BARBER
Forme : SAS
Siège social : 6 rue Bernard Laureau
21110 GENLIS
Capital social : 500 euros
Numéro SIREN : 987578457 DIJON

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03 mars 2025, Monsieur ADAM ZRIZOU et Madame ZRIZOU FATIMA ont cédé l'intégralité de leurs actions (5 000 actions d'une valeur de 0.10 centimes chacune) à :
Cédants : Monsieur ZRIZOU ADAM, 32 B rue de Moissey, 21130 Auxonne Madame ZRIZOU FATIMA, 32 B rue de Moissey, 21130 Auxonne
La cession porte sur un total de 5 000 actions, à compter du 03 MARS 2025
Cessionnaires :Monsieur OZDEMIR DYLAN, 37 D rue du Sabot, 21130 Auxonne
Nombre d'actions acquises : 1 668 actions.
Monsieur HYSENI HESAT, 8 rue Porte de Pantesson, 21130 Auxonne
Nombre de d'actions acquises : 1 666 actions
Monsieur BEAUX JEAN, 14 rue des 3 maisons, 21130 Auxonne
Nombre d'actions acquises : 1 666 actions
Le numéro d'enregistrement aux impôts de la société est : 2025A709
En conséquence, ont été modifiés les articles 13 et 26 des statuts
Fait à Auxonne le 03 avril 2025.

AL25018623

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

LKD'S BARBER
Forme : SAS
Siège social : 6 rue Bernard Laureau
21110 GENLIS
Capital social : 500 euros
Numéro SIREN : 987578457 DIJON

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 mars 2025 il a été pris acte de la nomination de Monsieur OZDEMIR DYLAN, demeurant 37 D rue du Sabot, 21130 Auxonne en qualité de nouveau Président, à compter du 03 mars 2025 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur ADAM ZRIZOU, président démissionnaire.
Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 mars 2025 il a été pris acte de la démission de Mme FATIMA ZRIZOU, directeur Général.
Aucun nouveau directeur général n'est nommé à ce jour.
L'article 26 des statuts a été modifié, en conséquence.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL25018622

CESSION DE PARTS SOCIALES

LKD BARBER
SARL
Siège social : 60 rue Antoine MASSON
21130 AUXONNE
Capital social : 1 000 euros
Numéro SIREN :
890933674 DIJON

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03 mars 2025, Monsieur Adam ZRIZOU demeurant 32 B rue de Moissey, 21130 Auxonne et Madame ZRIZOU FATIMA demeurant 32 B rue de Moissey, 21130 AUXONNE ont cédé l'intégralité de leurs parts sociales (1 000 parts sociales d'une valeur de 1 euros chacune)
La cession porte sur 1 000 parts sociales à compter du 03 mars 2025.
Cessionnaires :
Monsieur OZDEMIR DYLAN, 37 D rue du Sabot, 21130 Auxonne
Nombre de parts acquises : 340 parts
Monsieur HYSENI HESAT, 8 rue Porte de Pantesson, 21130 Auxonne
Nombre de parts acquises : 330 parts
Monsieur BEAUX JEAN, 14 rue des 3 maisons, 21130 Auxonne
Nombre de parts acquises : 330 parts
Le numéro d'enregistrement aux impôts l'acte de cession est : 2025A710
En Conséquence ont été modifiées les articles 6 et 7 des statuts.
Fait à Auxonne le 03 avril 2025.

AL25018621

CHANGEMENT DE GÉRANT

LKD BARBER
SARL
Siège social : 60 rue Antoine MASSON
21130 AUXONNE
Capital social : 1 000 euros
Numéro SIREN :
890933674 DIJON

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 mars 2025 il a été pris acte de la nomination de Monsieur OZDEMIR DYLAN, demeurant 37 D rue du Sabot, 21130 Auxonne en qualité de nouveau Gérant, à compter du 03 mars 2025 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur ADAM ZRIZOU, Gérant démissionnaire.
L'article 13 des statuts a été modifié, en conséquence.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL25018620

MODIFICATIONS

DOS PADIEU
Société par actions simplifiée
au capital de 301 536 euros
Siège social : 9 rue de la liberté
21000 DIJON
421873704 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération du Conseil de Surveillance en date du 14/02/2025 et d'une délibération de l'Assemblée générale mixte en date du 26/03/2025, suite au décès de Mme Dominique PADIEU survenue le 11/02/2025, il résulte la constatation de la cessation de ses mandats de membre du Conseil de surveillance et de co-présidente du Conseil de surveillance à compter du 11/02/2025, sans remplacement.
POUR AVIS
Le Président

AL25018583

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HUMANCOD
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 717 rue de l'Aviation
21600 OUGES
851.642.330 RCS DIJON

La collectivité des associés, suivant décisions unanimes en date du 27/02/2025, a décidé de transférer le siège social, à compter du même jour, au 3 Impasse du Sentier 71620 DAMEREY et de modifier l'article 4 des statuts.
Radiation au RCS DIJON et réimmatriculation au RCS de Chalon-sur-Saône.

AL25018590

MODIFICATIONS MULTIPLES

BELOT BOUCHERIE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 16 Rue du Bourg
21580 FRAIGNOT ET VESVROTTE
835 059 338 RCS DIJON

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2024, la collectivité des associés a :
- pris acte de la démission de Monsieur Laurent BELOT de ses fonctions de gérant
- décidé d'étendre l'objet social de la SARL à l'activité de meunerie
Le tout à compter du 31 Décembre 2024
Pour avis, La Gérance

AL25018601

CHANGEMENT DE GÉRANT

J 3 M
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 3, rue de l'Ile
21000 DIJON
752 634 428 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 10.02.2025 la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Véronique DEPRESLE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Maxime DEPRESLE demeurant 1, rue Saint Georges 71100 CHALON SUR SAONE pour une durée illimitée à compter du 10.02.2025.
Pour avis
La Gérance

AL25018610

GÉRANT

LES CHATAIGNIERS D'ALZON
Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 EUROS
Siège social : 6 rue François Dameron
21000 DIJON
RCS DIJON 528 468 648

Suivant attestation délivrée par Madame Véronique Chantal Thérèse YNG en date à ALES (Gard) du 25 mars 2025, il a été constaté :
- La démission de Madame Véronique Chantal Thérèse YNG, demeurant à ALES (Gard) 345 route de Saint Jean du Pin, de ses fonctions de gérant à compter du 25 mars 2025
- Le maintien en qualité de gérant et d'unique associé de Monsieur Alexis Emmanuel QUIRANTES, médecin, demeurant à DIJON (COTE D'OR) 6 rue François Dameron, né à ALES (Gard) le 26 janvier 1994
Pour avis.

AL25018614

Société d'avocats AURI'ACT
1, av Milhaud
15000 AURILLAC

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MAXSOL'UTIONS
SAR Lau capital de 1 000 €
Siège social : 8, rue de la Charme
21600 FENAY
931 039 093 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 07/04/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MAXSOL'UTIONS a décidé de transférer le siège social du 8, rue de la Charme 21600 FENAY au 15, boulevard du Vialenc 15000 AURILLAC à compter du 07/04/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL25018636

Crowe

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL TOSSENG
Entreprise Agricole
à responsabilité limitée
Siège social : 21400 AMPILLY LE SEC
328 368 303 RCS DIJON

Les associés de la société «EARL TOSSENG», ont, le 23 avril 2025, pris acte du décès de Monsieur Philippe TOSSENG et par conséquent la cessation de ses fonctions de gérant. En remplacement, ils ont décidé de nommer pour une durée illimitée Monsieur Alexandre TOSSENG, demeurant au 3 rue Buffon 21 400 AMPILLY LE SEC.
Les associés ont également décidé de transférer le siège social au 9 rue Edme BOITOUZET 21 400 AMPILLY LE SEC. Le tout à compter du 23 avril 2025.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
POUR AVIS, la gérance

AL25018638

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARLU AQUARIUMS & VIVIERS PRO
au capital de 2 000 euros
Siège social :
32 A Avenue de la République
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
848 360 665 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 10/04/2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 32 A Avenue de la République, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR au 38 Rue de la Bretenière - 39100 AUTHUME à compter du 10/04/2025, et de modifier en conséquence l'article ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL25018649

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SAS TERROIR COUVERTURE
AU CAPITAL DE 900 EUROS
SIEGE SOCIAL : « LES CHAMPS BRENIER »
1 chemin de la Mare
21380 MARSANNAY
SIREN : 934 631 805 RCS DIJON

Par décisions de l'AGE du 31/03/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur Monsieur ROMEUR Nicolas, demeurant 107 rue de Longvic, 21000 DIJON, et fixe le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL25018648

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FARCY
EARL en liquidation
au capital de 8 000 €,
siège social et de liquidation:
50A Grande Rue
21130 CHAMPDOTRE,
481 019 917 RCS DIJON

L'AG 31 juillet 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Dominique FARCY, demeurant 50A Grande Rue 21130 CHAMPDOTRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
Le Liquidateur

AL25018514

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL J.D.M.
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 95 375 euros
Siège : 5, rue de l'Ile
Lot 14, 21000 DIJON
RCS DIJON 441 638 392

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31.12.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Gilles DEPRESLE demeurant 10, rue Eugène Bussière 21000 DIJON pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5, rue de l'Ile, Lot 14, 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018608

LEGi Société d'avocats CONSEILS
21 avenue Albert Camus

CLÔTURE DE LIQUIDATION

TERRE DES ARTS CHEVIGNY
SCCV en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue en Clairvot
21850 ST APOLLINAIRE
Siège de liquidation : 1 rue en Clairvot
21850 ST APOLLINAIRE
803 990 258 RCS DIJON

PV décisions associée unique du 25/04/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société BODEV, SARL au capital de 4 000 000 €, ayant son siège social 1 rue en Clairvot 21850 ST APOLLINAIRE, immatriculée 498 261 684 RCS DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis, Le Liquidateur

AL25018671

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la société RUAUX SEMPOL, SARL au capital de 5 000 euros,
Durée : 99 ans,
Siège social : 15 rue de la République, 21250 SEURRE,
Objet social : L'acquisition, sous quelque forme que ce soit, la propriété, la vente, l'administration, la gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La réalisation de toutes prestations de services dont l'accompagnement et le conseil à destination des entreprises notamment dans les domaines administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou autres ; La gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées ; La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.
Le gérant est Madame Stéphanie RUAUX-SEMPOL, demeurant 15 rue de la République, 21250 SEURRE.
Pour avis
La Gérance

AL25018584

PAPI
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 7, Place de l'Europe
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHASSAGNE-MONTRACHET du 20 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : PAPI
Siège : 7, Place de l'Europe - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : toutes activités de restauration (sur place ou à emporter), bar, brasserie, traiteur, négoce de produits régionaux,l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole,toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que la réalisation de tous travaux et prestations, agricoles ou non, en rapport avec la vigne et le vin,prestation et conseils en œnologie, vente de tous produits et matériels œnologiques et plus généralement toutes prestations de services et conseils ayant un rapport direct ou indirect avec la vitiviniculture,l'organisation de dégustation de vins et d'alcools,l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour précédant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant dans les conditions d'une décision extraordinaire.Président :Monsieur Valentin LANNEAU, né le 2 juillet 1996 à POITIERS (86000), de nationalité française, demeurant 1 Rue de la Poste – 21200 SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE.
Directeur Général : Monsieur Théo DANCER, né le 8 août 2000 à BEAUNE (21200), de nationalité française, demeurant 23 Route de Santenay – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL25018594

Étude de Maître Loïc PROJEAN

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Loic PROJEAN, Notaire à GRAY (70100), le 15 avril 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente, la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
La dénomination sociale est : BL IMMOBILIER.
Le siège social est fixé à : QUETIGNY (21800), 14 rue Ronde.
La société est constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Denis LALOGE demeurant 14 rue Ronde à QUETIGNY (21).
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON (21).
Pour Avis
Le Notaire.

AL25018617

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la société SCI MOLINARO, Société civile immobilière,
Durée : 99 ans,
Siège social : 2 impasse du Château d'Eau, 21220 CHAMBOEUF,
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, l'occupation par les associés, leurs descendants et ascendants, sans autre contrepartie que le paiement des charges locatives de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La vente de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs, La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.
Le gérant est Monsieur David MOLINARO, demeurant 2 impasse du Château d'Eau, 21220 CHAMBOEUF.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ;
Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Pour avis - La Gérance

AL25018635

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MARTHIB
Société civile immobilière
Au capital de 200,00 euros
Siège social : 111, route de Moulins
Lieu-dit Champs Jeannau
58300 Decize
RCS Nevers 478 294 135

Par décisions unanimes des associés du 16 avril 2025, le siège social a été transféré au 111, route de Moulins, Lieu-dit Champs Jeannau – 58300 Decize à compter du même jour.
Pour avis.

AL25018542

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LES VERNES
Société civile immobilière
Au capital de 1524.29 EUROS
Siège social : 48 , avenue Colbert
à NEVERS (58000)
Immatriculée au RCS de NEVERS :
325645364

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 mars 2025, les associés de ladite société ont décidé de transférer le siège social à MORNAY SUR ALLIER (18300) Le Bouy, à compter du 24 mars 2025.
En conséquence elle sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BOURGES.
Ancien siège social : 48 Avenue Colbert 5800 NEVERS
Nouveau siège : MORNAY SUR ALLIER (18300) Le Bouy.
Pour avis.

AL25018595

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCEA DE SALIGNY
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 149010 EUROS
Siège social : Saligny à AMAZY (58190)
Immatriculée au RCS de NEVERS
327435608

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024, statuant dans les conditions prévues par la Loi, l'assemblée générale des associés a :
- adopté la transformation de la société en société civile d'exploitation agricole à compter du 1er janvier 2025, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
- modifié la dénomination sociale qui devient « SCEA DE SALIGNY » à compter du 1er janvier 2025.
- décidé de proroger la durée de la société de 99 ans à compter du 1er janvier 2025.
L'objet de la société, les dates de son exercice social et son siège social demeurent inchangés.
Aux termes de ce procès-verbal d'assemblée générale,Monsieur Jean Claude SIMEON a fait part de sa démission de ses fonctions de co-gérant à compter du 31 décembre 2024.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Forme : La société, précédemment sous forme d'Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée, a adopté celle de Société Civile d'Exploitation Agricole.
Nom : SCEA DE SALIGNY
Durée : 99 ans à compter du 1er janvier 2025
Ont été maintenus en qualité de co-gérant : Monsieur Alain SIMEON, demeurant à OUAGNE (58500), 2 rue du Buisson Coquard et Madame Corinne SIMEON née JALQUIN, demeurant à AMAZY(58190), 12 chemin des Fossés - Saligny.
Mention sera portée au RCS de NEVERS.

AL25018645

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

B.I BARIS
Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social
20, impasse Monseigneur Crosnier
58000 NEVERS
910 923 085 RCS NEVERS

Par décision unanime en date du 24.04.2025, les associés ont décidé : le transfert du siège social
Ancienne mention : 20 impasse Monseigneur Crosnier - 58000 NEVERS
Nouvelle mention : 16 route du Panorama - 58180 Marzy
Pour avis.

AL25018652

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC BERGER JEAN-LUC ET JULIEN
Société civile
Au capital de 424 170 euros
En cours de transformation
Siège social : Le Mousseau
58170 POIL
798 837 050 RCS NEVERS

La collectivité des membres associés de la société dénommé «GAEC BERGER JEAN-LUC ET JULIEN» réunis en AGE le 15/10/2024, a décidé
- Le transfert du siège social de La Chassagne 58170 POIL à Le Mousseau - 58170 POIL
- La transformation du GAEC en EARL sans autre modification que sa dénomination sociale pour EARL BERGER JULIEN
- La démission des fonctions de gérant et le retrait de Jean-Luc BERGER.
Effet au 01/10/2024.
POUR AVIS, la gérance

AL25018670

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 08/04/2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NIEVRE le 23/04/2025, Dossier 2025 00007836 référence 5804P01 2025 A 00218, la société DELIRIUM SPIRIT, SARL au capital de 500 € ayant son siège social à NEVERS (58) - 59, rue de Nièvre, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 889 873 758 a cédé à la société La Tavern', SAS au capital de 100 € ayant son siège social à NEVERS (58) - 59, rue de Nièvre, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 942 595 570 un fonds de commerce de caviste, bar, petite restauration, snacking connu sous l'enseigne « LA TAVERN' » sis et exploité à NEVERS (58) – 59, rue de Nièvre, moyennant le prix principal de 84 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 8 avril 2025.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à la société d'avocats LEXCONSEIL sise 3, rue Vauban - 58000 NEVERS.

AL25018666

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 09/03/2022, Mme Michèle Janine Françoise BESSON veuve LOCTIN, née le 14/01/1953 à LUZY (58), demeurant à LUZY (58170) 13 rue de Lafond, décédée à CHALON SUR SAONE (71) le 26/01/2025, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170), suivant PV du 28/02/2025 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de Nevers le 4/03/2025.
Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170) BP 16, chargé de la succession, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25018582

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile :
Suivant testament olographe en date du 1er juin 2023,
Madame Odette Marie Louise CORNIER, en son vivant retraitée, née à NEVERS (58000), le 3 septembre 1940, ayant demeuré à NEVERS (58000), 27, route de Chaluzy, veuve de Monsieur Jean Claude ROBERT, et non remariée, non soumise à un pacs ou partenariat, décédée à NEVERS (58000), le 12 novembre 2024,
a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu le 23 avril 2025, par Maître Marie CHÉRAMY, notaire associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée «Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés» titulaire d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 58001 et dont le siège social est à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (58000), 3 Rue Henri Barbusse, référence CRPCEN : 58001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PARIS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25018602

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

ANNONCES LÉGALES

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Saint-Honoré-les-Bains (58) 4 ha 46 a 69 ca 'BOIS DE L HATE' : A-0013—0075 - 'CHAMP TIXIER' : AC-0001
Cmne de Mouron-sur-Yonne (58) 9 ha 55 a 39 ca 'PRE DE LA CORVEE' : A-0189—0190 - 'BOIS DE L ETANG' : A-0217—0218
Cmne de Parigny-les-Vaux (58) 2 ha 35 a 97 ca 'USSEAU' : AW-0003—0070ZB-0213 - 'LES CHAMPS BOIZOT' : AW-0084ZB-0101 - 'LA PISSEROTTE' : ZB-0037 - 'LES MIRBIAUX' : ZB-0091 - 'LES VIGNES DERRIERE' : ZB-0149 - 'CHAMP CHARRON' : ZB-0160 - 'DES BOIS' : ZB-0214
Cmne de Arleuf (58) 74 a 50 ca 'PRES DE L ETANG' : C-0703
Cmne de Magny-Cours (58) 1 ha 62 a 38 ca 'LE BOURG' : AD-0118
Cession d'une exploitation (Domaine de GY), comprenant :
Vente pour 3 ha 37 a 82 ca
Avec Bâtiments d'habitations et d'exploitations
Cheptel, matériel.
Foncier en location pour environ 131 ha 00 a 17 ca
Biens à vendre:
Cmne de Saint-Parize-le-Châtel (58) 3 ha 37 a 82 ca
'DOMAINE DE GY' : B-0287—0288—0289—0292 '0699 CHE DE GY' : B-0291
'0700 CHE DE GY' : B-0290 'L OUCHE RENARD' : B-0469 'LE RABOIN' : B-0471 'LES QUARTIERS' : B-0473 'DOMAINE DE GY' : B—0476—0492
Biens à louer:
Cmne de Saint-Parize-le-Châtel (58) 110 ha 45 a 42 ca
PRE DE LA GAGNE' : B-0284 - 'CHAMP PRENY' : B-0225 - 'LES VIGNOTS' : B-0303 - 'PRE GIRAUD' : B-0223 - 'RECULEES' : B-0224 - 'CHAMP DE LA FONTAINE' : B-0307 - 'LE MAUPAS' : B-0308—0309 - 'LE ROMPOI' : B-0191—0192 - 'LA CAYETTE' : B-0190 - 'PRE DES VACHES' : B-0195 - 'PRE DE L ALLEE' : B-0294—0295 - 'L OUCHE RENARD' : B—0470 - 'LE BICHET' : B-0193—0194 - 'DOMAINE DE GY' : B-0475—0477- 'LE SAVERON' : B-0310 - 'LES QUARTIERS' : B-0473—0474 - 'CHAMP DE CRAIE' : B-0452 - 'PRE DU CHATEAU' : B-0197 - 'LE RABOIN' : B—0472 - '0700 CHE DE GY' : B- '0699
Cmne de Saint-Pierre-le-Moûtier (58) 15 ha 84 a 05 ca 'L OZIERE' : B-0077 - 'LA ROCHE MAILLOT' : B-0082—0083—0084
Cmne de Azy-le-Vif (58) 4 ha 70 a 70 ca 'LES PRES GIRAUD' : D-0043—0044—0045—0046
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/05/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018634

SICAFOME
29 route de Châtillon
58290 MOULINS ENGILBERT

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le
Vendredi 23 mai 2025 à 14 h 30
Au Marché au Cadran à Moulins-Engilbert
Ordre du jour
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2024
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
- Renouvellement et élections des administrateurs
- Questions diverses.

Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'expression de nos sentiments distingués.
Le Président,
Benoit BLANDIN

AL25018637

S.C.P. Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI
titulaire d'un Office Notarial
à CHATEAU-CHINON (Nièvre),
2 Place Docteur Bondoux

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 05/02/2025, Mr Robert Jean PAPILLON, retraité, demeurant à CHATEAU-CHINON VILLE(58120), 8 rue Champ Mazet, né à ARLEUF (58430), le 06/10/1935, veuf de Mme Renée Bénédicte JANIN, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française,résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à CHATEAU-CHINON VILLE (58120) le 06/04/2025,
a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Stéphane SANDELLI,Notaire associé de la SCP «Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI», titulaire d'un Office Notarial à CHATEAU-CHINON (58120), 2 pl. Dr Bondoux, le 22/04/2025, duquel il résulte que le(s) légataire(s) remplit(ssent) les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Me Stéphane SANDELLI, Notaire susnommé,référence CRPCEN : 58022, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Me Stéphane SANDELLI

AL25018653

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

MENUISERIE RETIF

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.010 euros
Siège social : 41, rue du Château-Gaillard
58150 Pouilly-sur-Loire
RCS Nevers 804 051 340

Le 30 mars 2024, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société conformément aux dispositions de l'article L.225-248 et de l'article L.227-1 du code de commerce.
Pour avis

AL25018496

Socic CABINET JEAN-LUC JAVELAUD

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAMING CAFÉ

SAS au capital de 100 €
Siège social : 32 rue du commerce
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
929 374 635 RCS de Nevers

Aux termes de l'AGE en date du 31/01/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BEDARD Jimi, demeurant 48 Résidence des Châtaigniers 45800 Saint-Jean-de-Braye pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Radiation au RCS de Nevers

AL25018629

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI MAX

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 13, rue Joseph Boigues
58300 Decize
RCS Nevers 493 605794

Le 18.04.2025, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Monsieur Frédéric TODA, demeurant 13, rue Joseph Boigues – 58300 Decize, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 13, rue Joseph Boigues – 58300 Decize.
Pour avis.

AL25018632

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire
(Nièvre)
2 rue Lafayette

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AG du 18/12/2024, la SCI ROBIN-MELET, aucapital de 762,25 euros, siège social à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58), La Beaubutaine, SIREN 394961148de NEVERS, il a été approuvé les comptes de liquidation,donné quitus au liquidateur Monsieur Bernard ROBIN demeurant à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58), la Beaubutaine de sa gestion,l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.
Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis.

AL25018668

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

ELKYNS PATRIMOINE
Par ASSP du 27/03/2025 constitution de SASU : ELKYNS PATRIMOINE
Capital : 1000 €.
Siège social : false.
Objet : L'acquisition, la cession, l'échange, la location, l'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire, parts ou actions de sociétés immobilières ou sociétés dont l'actif comprend un immeuble ou un fonds de commerce, programmes immobiliers, droit immobiliers, fonds de commerce et de tous droits et/ou obligations y afférent
- L'acquisition, l'exploitation, la distribution et la vente de tous biens et services destinés à contribuer, directement ou indirectement, à l'aménagement, au confort et à l'agrément des immeubles loués, gérés ou cédés
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Président : ELKYNS GROUP INVEST, SASU, au capital de 1000 €, 46 Avenue Général de Gaulle, 58000 Nevers, France, 942487414 RCS Nevers.
Cession libre.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL25018316

ELKYNS RESIDENCES

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 07/04/2025 constitution de SCI: ELKYNS RESIDENCES
Capital: 1000 €
Siège social: 46 Avenue Général de Gaulle, 58000 Nevers, France
Objet: L'acquisition, la détention, l'administration et la gestion, par voie de location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis; L'exploitation, la mise en valeur desdits biens immobiliers, notamment par la réalisation de constructions nouvelles, la rénovation, l'aménagement, l'échange ou tout autre procédé approprié; À titre exceptionnel, la revente totale ou partielle de ces biens, ainsi que leur division ou lotissement en vue de la vente; Et, plus généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Gérance: ELKYNS GROUP INVEST, SASU, au capital de 1000 €, 46 Avenue Général de Gaulle, 58000 Nevers, France, 942487414 RCS Nevers.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.

AL25018421

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 14.04.2025, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle :
- Dénomination sociale : SAURET TP
- Capital social : 1.000 euros
- Siège social : 11, chemin de la Chaume – 58150 Saint-Andelain
- Objet :
- Les travaux de terrassement, incluant notamment la préparation des sols, le nivellement, le remblaiement et le déblaiement nécessaires à la réalisation de projets de construction ou d'aménagement,- L'exécution de tranchées techniques, incluant notamment l'installation ou la réfection de réseaux enterrés, tels que les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité, de télécommunications, de gaz,- La réalisation de travaux publics de toutes natures, incluant notamment la conception, la construction, l'entretien et la réhabilitation de routes, d'infrastructures routières et de voies de circulation, y compris les travaux de pavage, de revêtement, de signalisation et de marquage au sol,- La réalisation de travaux spécifiques liés aux ouvrages annexes routiers, notamment le dérasement d'accotement, le drainage et l'entretien des voies routières,- La pose, le remplacement, et l'entretien de canalisations de travaux publics, incluant les conduites d'eau potable, de gaz, d'électricité, et autres fluides ou énergies nécessaires aux infrastructures et bâtiments,- L'exécution de travaux d'assainissement, y compris la création, l'entretien, le curage, la réhabilitation et la mise en conformité des réseaux d'assainissement ainsi que des fossés et ouvrages connexes nécessaires à la gestion des eaux usées et pluviales,- La démolition de bâtiments, structures ou infrastructures (privés ou publics), ainsi que la gestion des matériaux issus de ces démolitions,- La réalisation de travaux de petite maçonnerie, tels que la construction et la réparation de murets, seuils de portails, marches, dallages, trottoirs, et autres structures similaires,- La mise en place de clôtures de tous types (métalliques, bois, béton, ou autres matériaux), ainsi que la réalisation d'aménagements connexes, tels que les seuils de portail et dispositifs d'accès,- La réalisation de toutes études, diagnostics, conseils, et prestations de services en lien avec les activités exercées,- L'achat, la vente, la location, la gestion et l'entretien de tous matériels, équipements, véhicules et outillages nécessaires aux activités de la Société,- L'organisation et la dispense de cours, formations et ateliers dans les domaines des travaux publics, génie civil, assainissement, sécurité, et autres disciplines techniques liées aux activités exercées par la Société.
- Président : Monsieur Henri SAURET demeurant 11, chemin de la Chaume – 58150 Saint-Andelain
- Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des Actions qu'il possède.
- Clause d'agrément : Les Actions sont librement cessibles entre associés uniquement.
- Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25018510

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : LA MAISON ROSE
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 1 Chemin du Haut de la Chaume 58230 OUROUX-EN-MORVAN
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
DUREE : 99 ans
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 €
GERANCE : Madame Sandrine BOUTILLON et Monsieur Olivier GUYOT demeurant 1 Chemin du Haut de la Chaume 58230 OUROUX-EN-MORVAN
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS

AL25018593

CREALEX

Me Matthieu TOUZET
6 rue Pelvoysin
18000 BOURGES
02 48 68 51 78
contact@crealex-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, de la Société LE.BONTRACAGE, SARLU au capital de 1.000 €, dont le siège est à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 5 Rue des Limes – Parc d'Activités, ayant pour objet, la construction de routes et d'autoroutes et plus particulièrement le marquage à la peinture des chaussées, parcs de stationnement, voies de circulation et la réalisation de tous autres travaux de marquage, l'installation et maintenance de barrières de sécurité, panneaux de circulation ; L'achat, le négoce et la commercialisation de mobilier urbain, panneaux de signalisation, barrières de sécurité ; Le traçage et marquage de chaussées, terrains sportifs et jeux éducatifs, mise en peinture au sol de locaux industriels, pose de panneaux de signalisation et de revêtements en résine ou autres matériaux, pose de mobilier urbain, nettoyage haute et basse pression ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
Elle sera immatriculée au R.C.S. de NEVERS.
Le Gérant est Monsieur Bertrand DE WILDE, demeurant à GENOUILLY (18310), 2 Chemin de la Forge.

AL25018597

GELYDE
Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 150 route des Eves
58450 NEUVY-SUR-LOIRE
En cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme sociale : Société Civile Immobilière.
- Dénomination sociale : GELYDE.
- Siège social : 150 route des Eves, 58450 NEUVY SUR LOIRE.
- Objet social : La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel et de tous droits immobiliers, la prise de participation dans toutes sociétés ayant un objet immobilier ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
- Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
- Gérance : Frédéric MERCIER, né le 03/09/76 à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58), demeurant 39 rue Arquian - Les Plottins, 58440 LA CELLE-SUR-LOIRE.
- Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans les cessions au profit de tiers, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.
Pour avis, La Gérance.

AL25018606

PREVENTI CHIMIE
SASU au capital 1000 euros
15 route des Bertigneaux
58400 RAVEAU

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 22/04/25, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Raison sociale : PREVENTI CHIMIE
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 15 route des Bertigneaux 58400 RAVEAU
Objet : L'Évaluation des risques professionnels et spécialisés en risques chimiques; Les activités d'audit,diagnostic, conseil, formation et accompagnement au management des risques professionnels dans le domaine des risques professionnels, y compris les risques chimiques. La conception, l'organisation et la réalisation de formations et de consultations spécialisées, scientifiques et techniques en prévention du risque chimique et biologique notamment dans les environnements de laboratoire.
Président : Madame Cécile JONQUET demeurant à RAVEAU (58400)15 route des Bertigneaux.
Clause d' Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées.Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant des droits de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis

AL25018660

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : OC SOCIETE
Forme sociale : SAS à associé unique
Capital social : 500 €
Siège social : 3, Rue Vauban – 58000 NEVERS
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement, aliénation de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle. Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : M. Olivier CHAUMEREUIL dt à NOLAY (58) – 2, rue de Chazeau – Lieudit Martangy
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL25018664

Suivez-nous sur notre page Facebook

YONNE

// MODIFICATION

GÉRANT

GAEC DES GARENNES

GAEC au capital de 106 714,31 €
Siège social : les Millois
89360 BERNOUIL
338 460 371 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2025, a constaté la fin des fonctions de gérant de M. Didier GALLY à compter du 29 mars 2024, en raison de son décès survenu ce jour-là.
Pour avis, la gérance.

AL25018578

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ROMEREL

SCI
Capital social : 1000 euros
Siège social : 16 Boulevard de Verdun,
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
828592188 RCS de SENS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 mars 2025, les associés ont décidé, à compter du 30 mars 2025, de transférer le siège social à 19 Boulevard Georges Clémenceau, 17340 CHATELAILLON-PLAGE.
Radiation du RCS de SENS et immatriculation au RCS La Rochelle.

AL25018591

SELARL SYLVIE LELIEVRE

CHANGEMENT DE GÉRANT

GFA DE LA LAVIERE

Groupement Foncier Agricole
Capital social : 218 002 euros
Siège social : 16 Rue des Jardins
89270 VERMENTON
409127644 RCS d'Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/04/2025, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société à compter du 17/04/2025.
Nouveaux gérants
- Mme Marie-Françoise JACQUES, veuve PICQ, demeurant 16 rue des Jardins, 89270 Vermenton,
- Mme Anne-Pascale PICQ, épouse CHARLES, demeurant 6 rue Gounod, 75017 Paris
En remplacement de M. Georges PICQ.
Pour avis,
Le Notaire

AL25018630

MODIFICATION DU CAPITAL

Romain PETIT SIMON MENUISERIE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 200 000 euros
Porté à 300 000 euros
Siège social : 41 rue du Pont
89700 TONNERRE
493 271 795 RCS AUXERRE

Par décision du 25 avril 2025, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 100 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 200 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 300 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL25018633

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SCI 2PMH

54 RUE DU MOULIN DU PRESIDENT
89000 AUXERRE

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 23 avril 2025, la société civile dénommée «2PMH», siège social : AUXERRE (89000), 54 rue du Moulin du Président, immatriculée au RCS d'Auxerre, sous le n°453 759 995, a modifié son objet social. Désormais, l'article 3 des statuts relatif à l'objet social est rédigé ainsi :» ARTICLE 3 - OBJET La société a pour objet, en France et dans tous pays :
- l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location, y compris par bail à construction, des immeubles à elle apportés ou acquis par elle pendant la durée de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation, et généralement, toutes opérations civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et à tout autre objet similaire ou connexe. - A titre exceptionnel, le prêt immobilier ou non, au profit d'un particulier ou d'une société. Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.»
Pour insertion. Le Gérant.

AL25018639

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 18/04/2025 concernant SARL JPC. Il fallait lire : La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'ANTIBES.

AL25018640

// VENTE AUX ENCHÈRES

les avocats

Maître LECOUR Anne-Gaëlle
SCP CYRIL GUITTEAUD
ANNE-GAELLE LECOUR
Avocate au barreau de SENS
4-6 Rue du Mail 89100 SENS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Situé 40 Rue de la Croix Saint Vincent à VILLEBLEVIN (89340)
Une maison d'habitation de 109,60m2 sur deux niveaux avec terrasse, appentis et jardin, composée :- Au rez-de-chaussée d'un séjour, une cuisine, un débarras, salle d'eau, un cellier, une chambre,- Et à l'étage d'une salle de bain, quatre chambres, un WC
Cadastrés section C n°1129, d'une contenance totale de 14a 02ca
Le bien est occupé par les propriétaires
MISE A PRIX : 60.000 € outre charges et frais
VISITES SUR PLACE :
MARDI 27 MAI 2025
DE 14H00 A 15H00
ADJUDICATION
MARDI 10 JUIN 2025
A 11H00
TRIBUNAL JUDICIAIRE - JUGE DE L'EXÉCUTION
1 RUE DU PALAIS DE JUSTICE
89100 SENS
Cette vente est poursuivie en UN LOT à la requête de la société **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE DÉVELOPPEMENT**, SA dont le siège est situé 39 Rue Mstislav Rostropovitch – 75017 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 379.502.644, poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité de droit audit siège
Ayant pour Avocat constitué Maître Anne-Gaëlle LECOUR, membre de la SCP CYRIL GUITTEAUD – ANNE-GAELLE LECOUR, Avocate au Barreau de SENS, y demeurant 4-6 rue du mail – 89100 SENS au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,
Et pour avocat plaidant, Maître Matthieu ROQUEL, Avocat au Barreau de LYON (Toque 786), - membre de la SCP AXIOJURIS-LEXIENS, demeurant 20, Bd. Eugène Deruelle – Le Britannia Bât. A – 69003 LYON
On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de SENS – consignation minimum de 6.000,00€ par chèque de banque.
RENSEIGNEMENTS :
- www.axiens.legal et www.encherespubliques.com
- **Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS** où le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG N°20/00639
- **SCP AXIOJURIS-LEXIENS, Avocats au Barreau de LYON**, demeurant 20, Bd. Eugène Deruelle – Le Britannia Bât. A – 69003 LYON ; (Références : 20200233)
- **SCP CYRIL GUITTEAU – ANNE-GAELLE LECOUR**, Avocat au barreau de SENS, y demeurant 4-6 rue du mail – 89100 SENS - (Références : 20119)

AL25018616

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHASSIGNELLES – terre, lande et bois-taillis – fonds occupé en partie - 7 ha 06 a 93 ca - 'VAL DES VIGNES' : ZT – 0029 – 0030 - 'LE GROS CHENE' : ZV - 0019 - 'LES GRANDES COMES' : ZW - 0017 – zonage : RNU
STIGNY – terre, pré et lande – fonds occupé en partie - 11 ha 65 a 20 ca - 'LES LONGUES RAYES' : A - 0176 - 'SUR BLION' : C – 0199 – 0200 - 0203 - 'BLION' : C - 0403 - 'LA COTE' : C - 0188 - 'LES LONGUES RAIES' : ZK – 0012 – 0013 - 0014 – zonage : RNU
MOULINS EN TONNERROIS – bois-taillis, lande et terre - 8 ha 07 a 01 ca - 'TETE FRAIS' : A – 0277 – 0288 – 0335 - 0391 - 'PUITS GODIN' : A – 0764 - 0773 - 'VALLEE DE PLANT DE FOU' : A - 0794 - 'LES CROTOTS' : A – 0681 – 0695 - 0720 - 'BOIS DE BAS' : A - 0397 - 'COTAT CHARLES' : A - 0809 - 'LES CABADANS' : A – 0746 - 0747 - 'PLANT DE FOU' : A - 0844 - 'SOUS LE COTAT CHARLES' : A – 0786 - 0789 - 'VALSON' : E – 0060 – 0081 - 0085 - 'VERS LE RONDIAUX' : E - 0367 - 'TOUCHE BOEUF' : E - 0266 - 'ARMANCONS' : E - 0017 - 'AUDEFAS NORD' : ZD - 0032 - 'BROUTTE BIC' : ZK - 0061 - 'TAUREAU BLANC' : ZK – 0027 - 0046 - 'LA TRAMURE' : ZL - 0033 - 'SUR LES TARTRES' : ZL – 0041 - 0047 - 'PUITS LAVEAU' : ZM - 0002 – zonage : RNU
BEAUVOIR – pré – fonds occupé - 65 a 37 ca - 'CHATEAU DES CHOUX' : ZD - 0015 – zonage : zone A du PLU
EGLENY – terre – fonds occupé - 7 a 51 ca - 'LES FONDIS' : D - 0392 – zonage : zonage : zone A du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/05/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018654

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

ANNONCES LÉGALES

Communauté de communes

INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Commune de Ouanne
Par délibération n°085/2025 en date du 14/04/2025, le Conseil communautaire de Puisaye-Forterre a instauré le Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones zones urbaines (U) et des zones futures d'urbanisation (AU) du PLU de la commune de Ouanne.
La délibération est affichée au siège de Puisaye-Forterre et en Mairie de Ouanne.

AL25018626

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

L'AGE du 11.04.2023 de la SARL COTTENCIN au capital de 8.000 €, siège social à BASSOU (89400) 18, rue du Port, 431 897 479 RCS SENS, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution de la société.

AL25018589

DISSOLUTION ANTICIPÉE

AMBULANCE DU BOURDON

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 €
Siège social : 57 Route de Saint Martin
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
RCS SENS 894 117 712

Aux termes d'une décision en date du 18 Avril 2025, la société Ambulance du serein, Société par actions simplifiée, au capital de 2 489 370,00 euros, dont le siège social est situé 6 Rue du Colonel Rozanoff - 89000 AUXERRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE, sous le numéro 531 025 419, a, en sa qualité d'associée unique de la SARL AMBULANCE DU BOURDON, décidé de la dissolution anticipée de ladite société à effet au 30 avril 2025.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SARL AMBULANCE DU BOURDON peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SENS.
Cette dissolution mettra fin aux fonctions de la SAS AMBULANCE DU SEREIN, présidente.

AL25018613

DISSOLUTION ANTICIPÉE

TAXIS URGENCE SANTE ASSISTANCE

Société par actions simplifiées
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 57 Route de Saint Martin
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
RCS SENS 878 684 950

Aux termes d'une décision en date du 15 Avril 2025, la société AMBULANCE DU SEREIN, Société par actions simplifiée, au capital de 2 489 370,00 euros, dont le siège social est situé 6 Rue du Colonel Rozanoff - 89000 AUXERRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE, sous le numéro 531 025 419, a, en sa qualité d'associée unique de la SAS TAXIS URGENCE SANTE ASSISTANCE, décidé de la dissolution anticipée de ladite société à effet au 30 avril 2025.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SAS TAXIS URGENCE SANTE ASSISTANCE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SENS.
Cette dissolution mettra fin aux fonctions de monsieur Romain RENARD, président.

AL25018612

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MIN BAT

Forme : SAS société
en liquidation
Capital social : 5000 euros
Siège social : 42 Boulevard de Verdun
89100 SENS
890098577 RCS de SENS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 avril 2025, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 avril 2025.
Monsieur Ismaïl BOZGOZ, demeurant 42 Boulevard de Verdun 89100 SENS a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le liquidateur

AL25018609

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SCI Résilience au capital de 1.000 €, dont le siège social est à AUXERRE (89000) 14, quai de la République, App. 103, ayant notamment pour objet, l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété.
Mme Barbara GAUTARD demeurant 3, rue du Saulce 89000 AUXERRE a été nommée gérante.
Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire à la majorité des 2/3 des parts.
Immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL25018604

NEGOCE BRICOMARKET
Forme : SAS
Capital social : 10000 euros
Siège social : 6 Allée de l'Yonne
89300 JOIGNY
921328563 RCS de SENS

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 19 octobre2024, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL25018647

// CONSTITUTION

CACHAT
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 18 Bis Rue de Seignelay
89550 HERY

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP à HERY en date du 10/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CACHAT
Siège : 18 Bis Rue de Seignelay, 89550 HERY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital : 500 euros
Objet : La mise en place, l'exploitation et la gestion de distributeurs automatiques de pizzas et de boissons non alcoolisées, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires ; l'exploitation, la gestion et le développement de stations de lavage pour véhicules, incluant toutes prestations de services liées au nettoyage et à l'entretien des véhicules ; l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de participations et de titres dans toutes sociétés, ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Anthony, Jean-Michel, Marcel CACHAT, demeurant 18 Bis, rue de Seignelay 89550 HERY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis,Le Président

AL25018568

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE ST SALVES du 18/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SAINT GERMAIN 89
Siège social : 7 Rue des Laveries, 89230 VILLENEUVE ST SALVES
Objet social : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mme Fabienne DORÉ demeurant 7 Rue des Laveries, 89230 VILLENEUVE ST SALVES,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS de AUXERRE.
Pour avis, la Gérance

AL25018588

ASD EXPERTISE-COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Anthony FOUDRAIN, en date du 19 avril 2025, à Ervy-le-Châtel.
Dénomination : SCEA RAPHAEL.
Forme : Société civile d'exploitation agricole.
Siège social : 12 rue des blanchisseurs, 89210 Champlost.
Objet : La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Dans ce cadre, elle peut notamment exploiter et gérer les biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société. Et à titre accessoire, la production et la commercialisation d'électricité d'origine photovoltaïque dont les installations sont fixées ou intégrées à ses bâtiments
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 305900 euros
Montant des apports en numéraire : 9024,27 euros.
Apports en nature : Exploitation agricole et terrain bâti d'un montant de 296875,73 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec agrément donné par décision collective extraordinaire.
Gérant : Monsieur Clément RAPHAEL, demeurant 8 rue du bas de Vaudupuits, 89210 Champlost
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis.
La gérance

AL25018611

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/04/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :SLF HABITAT
Objet social : La commercialisation et la pose de fermetures intérieures et extérieures, et notamment de portes, portails, fenêtres, fenêtres de toit, stores, volets roulants, pergolas et tous produits accessoires. La vente ambulante de fenêtres, portes, fermetures et tous produits accessoires sur les foires et les marchés notamment par tous moyens appropriés.
Siège social :30-32 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre.
Capital : 20000 €
Durée : 99 ans
Président : M. LE FEVRE Stéphane, demeurant 18 rue des Malicornes 91490 Moigny-sur-École
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants.
Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL25018615

ASD EXPERTISE-COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 avril 2025, à Le Val d'Ocre.
Dénomination : ETA des Deux Vallées.
Forme : Société en nom collectif.
Objet : La société a pour objet la réalisation de prestations de travaux agricoles. Et accessoirement, la location de matériels agricoles et la réalisation de travaux communaux. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Siège social : Ferme des Brûleries - Saint-Aubin-Château-Neuf, 89110 Le Val d'Ocre.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Gérant : Monsieur Luc Delin, demeurant Ferme des Brûleries - Saint-Aubin-Château-Neuf, 89110 Le Val d'Ocre
Associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales : Monsieur Delin Luc Ferme des Brûleries - Saint-Aubin-Château-Neuf 89110 Le Val d'Ocre et Monsieur Rémi Delin 9 rue du Château 89110 Chassy.

AL25018659

CHRONIQUE JURIDIQUE

// ARCE

La nouveauté depuis le 1er avril

L'aide à la reprise et à la création d'entreprise (Arce) est une aide financière versée par France Travail aux créateurs ou repreneurs d'entreprise. Elle permet de recevoir une partie de ses allocations chômage sous la forme d'un capital.

Pour en bénéficier, il convient de se trouver dans l'une des situations suivantes :
• Soit être demandeur d'emploi bénéficiaire de l'allocation d'aide au retour à l'emploi au moment de la reprise ou la création d'entreprise.

• Soit être un salarié privé d'emploi : il convient de créer ou reprendre une entreprise après la fin de son contrat de travail et de s'inscrire comme demandeur d'emploi.
Le montant de l'Arce est égal à 60 % du capital restant des droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE).

Aussi, le versement s'effectue en deux versements :
• Le premier versement, correspondant à la moitié de l'aide, est effectué lorsque l'activité débute.
• Le second versement intervient 6 mois après la date du premier paiement.

Toutefois, à compter du 1er avril 2025, une nouvelle condition sera exigée pour recevoir le second versement : il sera nécessaire de prouver que l'activité non salariée est toujours en cours et également que le bénéficiaire n'occupe pas un emploi en CDI à temps plein.

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) et l'Arce ne sont pas cumulables.

Enfin, il est possible de demander une reprise de droit à l'ARE pour bénéficier des 40 % des droits au chômage restant, après avoir bénéficié du double versement au titre de l'Arce.

Camille Le Corre

// SALAIRES MINIMA

Un nouvel accord trouvé sur les salaires minima

Le 12 mars dernier, les partenaires sociaux se sont réunis avec succès au niveau national pour négocier la grille de salaires minima pour les entreprises de la production agricole et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma).

Le résultat se traduit dans un nouvel avenant, l'avenant n°9 à la convention collective nationale PA/Cuma du 15 septembre 2020.

La grille de salaires minima applicable aux salariés des entreprises de la production agricole et Cuma n'avait pas évolué depuis le 1er mai 2024. L'augmentation du Smic anticipée au 1er novembre 2024 avait eu pour effet de porter les deux premiers paliers de la grille au niveau du Smic, soit à 11,88 €. Désormais, l'accord trouvé entre la FNSEA et la FNCuma d'une part, et la FGA/CFDT, la CFTC Agri et la FGTA/FO d'autre part, aboutit à la nouvelle grille de salaires.
(voir grille ci-jointe)

Ces nouveaux montants minima doivent permettre d'encourager l'emploi et l'attractivité de la branche et l'évolution salariale, tout en tenant compte du contexte économique compliqué pour les exploitations agricoles et de l'incertitude politique (insécurité internationale, difficultés économiques et environnementales des entreprises agricoles). Cette nouvelle grille sera obligatoirement applicable, comme les précédentes, à compter du 1er jour du mois suivant la parution de l'arrêté d'extension de l'avenant n°9 de la convention collective nationale au Journal officiel.

Dans l'attente de son extension, la FNSEA invite néanmoins les entreprises qui le souhaitent et qui le peuvent à ne pas attendre et appliquer dès à présent ces nouveaux salaires minima afin de soutenir le pouvoir d'achat des salariés.

Sabrina Jolly

PALIER	COEFFICIENT D'EMPLOI	TAUX HORAIRE applicable depuis le 1er mai 2024 - Avenant n°8 CCN PA CUMA	TAUX HORAIRE applicable à la suite de l'extension - Avenant n°9 CCN PA CUMA
Palier 1	de 9 à 11	11,88 €*	11,88 €*
Palier 2	de 12 à 16	11,88 €*	11,97 €*
Palier 3	de 17 à 24	11,91 €	12,14 €
Palier 4	de 25 à 35	12,17 €	12,40 €
Palier 5	de 36 à 51	12,70 €	12,93 €
Palier 6	de 52 à 73	13,30 €	13,54 €
Palier 7	de 74 à 104	14,08 €	14,33 €
Palier 8	de 105 à 143	15,05 €	15,32 €
Palier 9	de 144 à 196	16,29 €	16,58 €
Palier 10	de 197 à 270	18,04 €	18,36 €
Palier 11	de 271 à 399	20,53 €	20,90 €
Palier 12	400	23,46 €	23,88 €